**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg

**Band:** 83 (2021)

Artikel: "Aux Dames fribourgeoises" : 1871-2021 : hommages aux bienfaitrices

des Bourbakis

Autor: Ducaté, Sandrine / Paarmann, Bjørn

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1048298

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# « AUX DAMES FRIBOURGEOISES »

1871-2021: Hommages aux bienfaitrices des Bourbakis.

## PAR SANDRINE DUCATÉ ET BJØRN PAARMANN

«Il est certaines petites médailles peu connues et sans valeur artistique ni intrinsèque, mais qui par le petit nombre d'exemplaires qu'on en a frappé et leur rareté ont une valeur pour le collectionneur. » C'est par ces mots qu'Antonin Henseler, numismate fribourgeois, membre fondateur et secrétaire de la Société suisse de Numismatique, commence sa chronique intitulée « Un souvenir de l'Internement de 1871 »<sup>1</sup>.

À peine dix ans après l'accueil en Suisse des soldats français de l'armée de Bourbaki, Antonin Henseler rappelle qu'environ quarante médailles avaient été offertes par les militaires français « Aux Dames fribourgeoises » pour les remercier des soins qu'elles avaient alors prodigués aux malades et aux blessés. Ces médailles peu connues constituent le point de départ d'une recherche plus élargie sur le rôle joué par les femmes, et plus spécialement les dames fribourgeoises, dans l'accueil fait aux internés français.

# LE CONTEXTE GÉNÉRAL

Avant d'aller plus loin, rappelons brièvement le contexte historique de l'internement de l'armée de l'Est lors de la guerre qui oppose la France à la Prusse. Durant l'hiver 1870-1871, les soldats français dirigés par le général Charles Denis Bourbaki sont encerclés par les troupes prussiennes. Ils sont épuisés, affamés et, de surcroît, affaiblis par les basses températures de la saison. Après la tentative de suicide du général Bourbaki le 26 janvier, l'armée de l'Est est confiée au général Clinchant qui demande, le 28 janvier, l'asile militaire à la Suisse. Les conditions de l'internement sont signées durant la nuit aux Verrières par le général suisse Hans Herzog. Dès le 1<sup>er</sup> février, ce sont plus de 87'000 soldats français qui trouvent alors refuge sur le sol helvétique où ils sont répartis dans 188 communes

Henseler 1882, pp. 36-37.

de tous les cantons, à l'exception du Tessin. Chaque canton s'organise pour les loger, les soigner et leur fournir nourriture et vêtements; notamment grâce au *Comité international de secours*. Partout, la population leur porte assistance. L'internement s'achève fin mars. La France verse à la Suisse un peu plus de 12 millions de francs en dédommagement<sup>2</sup>. Pour commémorer ces événements, plusieurs médailles sont frappées en France comme en Suisse<sup>3</sup>.

- LA SITUATION À FRIBOURG
  - D'après l'ordre fédéral, Fribourg doit accueillir 4'000 hommes répartis de la manière suivante : ville de Fribourg et Hauterive (3'000), Bulle (250), Morat (250), Romont (200), Estavayer-le-Lac (200) et Châtel-Saint-Denis (100). Leur internement a lieu entre le 3 février et le 27 mars<sup>4</sup>. À côté de cette prise en charge, près de 17'000 soldats et 1'500 chevaux transitent également dans le canton. Le 6 février, le Conseil d'État nomme Eugène de Buman, lieutenant fédéral, inspecteur des troupes françaises internées à Fribourg<sup>5</sup>. En avril, ce dernier rédige un rapport au Conseil d'État qui constitue une source importante d'informations sur l'accueil des soldats et leur séjour dans le canton, notamment en ce qui concerne l'organisation des ambulances<sup>6</sup> et des secours<sup>7</sup>. Dans la ville de Fribourg les internés sont logés dans les écoles, au Collège Saint-Michel, à la Grenette, au Werkhof, à la caserne de la Planche et à l'abbaye d'Hauterive. Diverses ambulances sont mises en place : ambulance centrale à l'école des filles ; ambulance de la gare; ambulance des Neigles pour les varioleux; ambulance de la Providence pour les malades du Typhus et ambulance d'Hauterive. Pour soigner les internés, le canton fait appel à onze médecins fribourgeois. Ces derniers sont épaulés par sept médecins français, trois médecins volontaires et quelques infirmiers. Le rapport officiel mentionne également l'activité des Sœurs de Charité et «le concours des Dames des villes du canton, surtout de celles de la capitale». Après un mois d'internement, un compte rendu de séance du Conseil d'État indique que le 8 mars, des officiers français sont venus remercier le Gouvernement et la population de Fribourg<sup>8</sup>. La presse se fait l'écho d'un événement survenu le lendemain, à savoir le 9 mars : « Une scène touchante s'est passée Jeudi aprèsmidi sur la place du Collège. Les soldats du 60° régiment de marche, 2° bataillon ont témoigné leur reconnaissance au comité des Dames qui avait soigné avec un

dévouement persévérant les malades et les éclopés de ce casernement. Réunis en

- <sup>2</sup> Nous ne nous attarderons pas plus longuement sur le déroulement des événements qui ont fait l'objet de multiples travaux, notamment dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire. Nous renverrons donc à celui de Tissot-Robbe et Joseph 2021.
- LAVANCHY 1981, pp. 14-19; MARTIN 1986, pp. 126-128 et 280.
- Plusieurs publications ont paru sur l'internement à Fribourg. Voir notamment Mory 2011; Guisan 2021; ou encore Tornare 2021, pp. 22-24.
- <sup>5</sup> Archives de l'État de Fribourg (dorénavant cité AEF), Séances du Conseil d'État, 6 février 1871.
- Par «ambulance», il faut comprendre ici un établissement hospitalier civil improvisé dans différents bâtiments d'une ville en cas de guerre ou d'épidémie.
- AEF, Rapport au Conseil d'État sur l'internement des troupes françaises dans le canton de Fribourg du 2 février au 27 mars 1871, Fribourg, 1871 (dorénavant cité Rapport au Conseil d'État).
- <sup>8</sup> AEF, Séances du Conseil d'État, 8 mars 1871.

corps, clairons en tête, ils reçurent les bienfaitrices au moment où elles venaient remplir leurs fonctions quotidiennes. Un des sous-officiers s'avança pour remercier au nom du bataillon et offrit à chacune de ces Dames une timbale d'argent sur laquelle était gravés son nom, le numéro du bataillon et celui du Collège (...). » C'est le 16 mars qu'une partie des internés quittent solennellement la ville de Fribourg. Une cérémonie d'adieu officielle a lieu aux Places. Les sous-officiers de cavalerie remercient les dames, les officiers et la population fribourgeoise. Le moment est immortalisé quelques années plus tard, en 1878, par une œuvre de commande réalisée par Auguste Bachelin et intitulée «Le départ de Fribourg des internés français » 10.

Dessin de la médaille offerte aux Dames fribourgeoises dans Auguste Bachelin, *L'armée de l'Est en Suisse. Notes et croquis*, publié en 1872, p. 33.

### LES MÉDAILLES AUX « DAMES FRIBOURGEOISES »

C'est dans ce contexte de gratitude que les médailles ont été offertes aux dames fribourgeoises comme en témoigne un article du Chroniqueur suisse du 1<sup>er</sup> avril 1871 : «(...) Les dames qui se sont dévouées pour soigner les malades et les blessés ont aussi reçu une médaille que les internés ont fait frapper en souvenir de ce dévouement.» De toutes les dames suisses, seules les Fribourgeoises ont bénéficié de cette reconnaissance. Cela ne veut pas dire que les femmes des autres cantons n'ont pas fait preuve de charité et de solidarité, mais on peut supposer que le dévouement



- <sup>9</sup> Le Chroniqueur suisse, 10 mars 1871, p. 3.
- 10 Le Chroniqueur suisse, 16 mars 1871, p. 3 et Le Confédéré de Fribourg, 17 mars 1871, p. 3. Le tableau est conservé au MAHF. À ce sujet, voir STEINAUER 2006, pp. 73-88.
- <sup>11</sup> Bachelin 1872.
- Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg, Bernisches Historisches Museum; Musée National suisse à Zurich; Musée d'Art et d'Histoire de Genève (objet inventorié, mais pas localisé). Certaines ont été mises en vente dans des salles de vente comme Drouot.





Médaille de bronze offerte par les militaires français aux Dames fribourgeoises. © MAHF.

des dames de Fribourg ait été particulièrement admirable comme le laissent supposer les multiples témoignages que nous verrons plus loin. La première représentation de ces médailles figure dans l'ouvrage d'Auguste Bachelin, L'armée de l'Est en Suisse. Notes et croquis, publié en 1872. Le texte qui accompagne le dessin dit ceci: « (...) À Fribourg les internés offrent solennellement aux dames qui les ont soignés des timbales d'argent, ils décernent aussi des médailles. Nos amis français ignorent que les Suisses ne portent ni croix ni médailles, c'est ce qu'ils comprendront quand leurs mœurs seront devenues démocratiques. Ces témoignages n'en sont pas moins chers à nos concitoyens (...). »11

Des quarante médailles en bronze signalées précédemment par Antonin Henseler, seules quelques-unes ont pu être localisées. À cela s'ajoutent des versions en argent. On peut supposer que bon nombre de ces médailles sont encore en possession des descendant·e·s des familles de ces dames ou aux mains de collectionneuses et collectionneurs<sup>12</sup>.

#### Comment se présentent-elles?

Avers	Inscription en 5 lignes: LES MILITAIRES/FRANÇAIS/AUX DAMES/FRI- BOURGEOISES/1871
Revers	Ornements floraux dans la partie supérieure et inférieure Au centre deux fleurons à gauche et à droite avec un espace libre pour y graver un nom. Inscription en 2 lignes: CHARITÉ/DÉVOUEMENT
Diamètre	27 mm
Métal	Bronze et argent
Graveur	Aucune signature
Remarque	Certains exemplaires présentent un bélière.

#### QUI SONT CES « DAMES »?

Aucun nom n'est gravé sur les médailles conservées, et ce malgré l'espace qui avait été réservé à cet effet. Ces médailles restent donc anonymes alors que celles décernées aux hommes nomment, en toutes lettres, les bénéficiaires. C'est le cas par exemple de celle offerte au Chanoine Schorderet, alors aumônier à l'ambulance de la Providence<sup>13</sup>. Les sources dont nous disposons sont également peu loquaces sur l'identité de leurs destinataires. Alors que les documents officiels ne tarissent pas d'éloges pour des hommes – nominalement cités –, celles relatives aux femmes ne mentionnent que rarement des femmes en particulier. On parle de «Dames» ou de «comité des Dames». Seuls quelques noms féminins ressortent de temps à autre des archives comme celui de M<sup>me</sup> Pauline de Buman, de M<sup>lle</sup> d'Epinay ou encore de M<sup>me</sup> de Schaller. Ces dames sont majoritairement des patriciennes déjà réunies dans des associations caritatives catholiques avant l'arrivée des internés français comme l'Association des Dames de Charité, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul ou encore la Congrégation des enfants de Marie. Il est en effet de coutume à cette époque pour les aristocrates de participer à des œuvres de bienfaisance destinées à aider les pauvres, les jeunes filles en situation précaire ou dont la morale chrétienne est menacée<sup>14</sup>.





Médaille d'argent offerte par les militaires français aux Dames fribourgeoises. © Musée national suisse, Zurich.

#### De généreuses donatrices

Ce sont donc ces mêmes femmes qui ont œuvré à l'accueil et aux soins des Bourbakis, d'abord en récoltant des dons pour le *Comité international de secours* établi à Bâle. On en retrouve la trace dans les rapports annuels et les protocoles de séances de ces associations de la ville dans lesquels le nom des membres présentes est indiqué. Certaines de ces dames se chargent de distribuer auprès des bénévoles les matières premières fournies par le comité de secours et destinées à préparer des charpies et des bandages, à confectionner des chemises et des camisoles ou encore à tricoter des bas. Après quoi, elles s'organisent pour assurer la réception des ouvrages et les renvoyer au comité de secours<sup>15</sup>. La presse de l'époque se fait aussi l'écho des généreuses initiatives de ces dames et ce, bien avant l'arrivée des Bourbakis à Fribourg. À côté de la confection de vêtements et de pansements, elles offrent également de nombreux habits, des couvertures, des chaussures, du chocolat, du riz et même du tabac<sup>16</sup>. Elles ne sont pas les seules à agir de la sorte : ce sont autant les associations cari-

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Bachelin 1872, p. 33.

Käppeli 1996, pp. 47-58; Bosshart-Pfluger, Castellani Zahir et Praz 1998, pp. 88-100.

<sup>15</sup> AEF, Association des Dames de Charité 1863-1882, pp. 176, 185-186; et AEF, carton 16, Société Saint-Vincent-de-Paul, Rapport annuel, 1871, feuillet 4.

Le Chroniqueur suisse, 21 janvier 1871, pp. 3-4.

tatives de la ville de Fribourg que celles des autres villes du canton (par exemple la Société de bienfaisance des dames de Romont ou l'Association des dames de Bulle) ou encore les particulier e.s. Les actes de solidarité pendant l'internement sont aussi largement relayés par la presse. En dehors des dons de toutes sortes, le comité des dames organise également des soirées de bienfaisance. C'est ainsi qu'elles font venir à Fribourg M<sup>me</sup> Amélie Ernst, actrice et poétesse, veuve du violoniste Heinrich Wilhelm Ernst, pour y donner des lectures publiques d'auteurs français et suisses. Les recettes de la soirée sont ensuite versées aux victimes de la guerre. À propos de cet événement, le journal Le Confédéré de Fribourg conclut en disant que «les quelques heures que ceux-ci (les officiers internés) passeront à entendre M<sup>me</sup> Ernst seront pour eux une heureuse diversion aux ennuis de l'exil et aux tristesses du temps présent»<sup>17</sup>.

#### Des infirmières et des soignantes improvisées

Les dames ont également été très actives dans le domaine des soins : elles lavent et pansent les plaies des blessés<sup>18</sup>, mais pas seulement. Leur intervention va bien au-delà des soins auxiliaires. En effet, les médecins font cruellement défaut. Le canton ne compte pas assez de professionnels de la santé et certains médecins français qui accompagnaient les troupes sont rentrés chez eux<sup>19</sup>. C'est ainsi que les dames sont amenées à remplacer les médecins, ce dont s'indigne la presse : «La population fribourgeoise, les dames charitables de nos villes font des prodiges de dévouement et de charité, mais on ne peut pas demander d'elles l'impossible. Elles ne sont pourtant pas tenues d'être des médecins. »<sup>20</sup> Le rapport rédigé à la fin de l'internement confirme qu'aux côtés des religieuses – les Sœurs de Charité –, les dames ont fait preuve d'un très grand dévouement: «(...) C'étaient elles qui, au commencement de l'internement et lorsqu'il n'y avait encore ni administration ni service de santé pour ainsi dire, étaient de jour et de nuit les infirmiers, les correspondants, les médecins mêmes des infortunés malades. C'étaient encore elles qui pourvoyaient à leur subsistance. »<sup>21</sup> Soigner les soldats atteints du typhus et de la variole expose inévitablement les médecins et les infirmier·e·s à contracter de telles maladies. Le rapport officiel signale le cas de deux médecins tombés gravement malades, de deux soldats et deux officiers qui ont perdu la vie<sup>22</sup>. Le même rapport ne dit rien sur les pertes du côté des auxiliaires féminines. Il est simplement indiqué que «plusieurs de ces Dames sont tombées malades ensuite des fatigues de leur service». Or, on sait que plusieurs dames ont été victimes des épidémies<sup>23</sup>, dont Hélène de

Le Confédéré de Fribourg,24 février 1871, p. 2.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Le Chroniqueur suisse, 7 février 1871, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> *Idem*.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> AEF, Rapport au Conseil d'État, pp. 70-71.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Il s'agit du D<sup>r</sup> Xavier Cuony et du D<sup>r</sup> Pierre de Reynold ainsi que du capitaine Philibert Raemy et du major Müller; AEF, Rapport au Conseil d'État, pp. 70-71.

 <sup>23</sup> La Liberté, 5 février
 1893, p. 2.

Schaller, née de Chollet, qui œuvrait à l'ambulance de l'école des filles<sup>24</sup>. Comme le dit un article de *La Liberté* du 5 février 1893 faisant référence aux événements de 1871 : « quant aux dames de Fribourg qui payèrent de leur vie leur dévouement, nous n'avons pas besoin de rappeler leur nom; ils sont dans toutes les mémoires »! C'est à l'occasion du 50° anniversaire de l'internement des soldats français en 1921, qu'un article du même quotidien, rappelant le noble dévouement des dames, précise que « les seules que Dieu ait conservées sont M<sup>me</sup> Raymond de Boccard, M<sup>me</sup> de Saint-Léger et M<sup>me</sup> Laure de Chollet ».

#### **AUTRES GESTES ENVERS LES « DAMES »**

Même si la plupart du temps ces dames sont restées anonymes, les témoignages de reconnaissance ne manquent pas. La presse et le rapport final s'accordent pour souligner l'extraordinaire geste de solidarité de ces femmes, spécialement en ville de Fribourg. On comprend mieux dès lors les médailles qui leur sont offertes par les militaires français. Ces objets ne sont toutefois pas les seuls signes de gratitude envers les patriciennes fribourgeoises. Nous avons déjà signalé précédemment qu'en mars 1871 chaque dame qui œuvrait au Collège Saint-Michel avait reçu une timbale d'argent sur laquelle était gravé son nom, le numéro du bataillon et celui du Collège. Ce fait est aussi rappelé par Auguste Bachelin mentionné précédemment. Malheureusement, nous n'avons pas encore retrouvé la trace de ces gobelets. Par conséquent, les noms gravés nous sont toujours inconnus. En revanche, un autre objet mérite d'être mentionné ici. Il s'agit d'une lampe de sanctuaire en argent et en bronze dédiée à cinq patriciennes par des sous-officiers et soldats internés à la caserne et au Werkhof. Le nom des femmes est indiqué. Voici le texte de la dédicace: «Souvenir de reconnaissance aux charitables dames Pauline de Buman de Weck, Louise de Buman de Weck, Comtesse H. de Diesbach-de Castella, Marquise de Maillardoz, de Rue, Baronne Louise de Reynold, de Peroles (sic!), offert, par les Sous-officiers et soldats français cantonnés, à la Caserne et au Werkhof pendant l'Internement, en février et mars 1871 pour être déposé à l'église paroissiale de St Jean.»

Cette lampe cultuelle est signalée pour la première fois par Elisabeth Bénett, dans son commentaire à la publication du récit de l'Anglaise, Henriette Bénett, devenue Mère Saint-Jean, et présente lors de l'internement français à Fribourg. L'autrice du commentaire indique, en 1937, que d'après la tradition, cette lampe se trouvait à Hauterive, mais que

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Le Chroniqueur suisse, 21 mars 1871.



Lampe offerte par des sous-officiers et soldats français à cinq patriciennes fribourgeoises. © Service des biens culturels, État de Fribourg.



c'est bien à Saint-Jean qu'elle en a retrouvé la trace. Selon elle, ce témoignage de reconnaissance a été encouragé et, en grande partie, financé par le Comte Szymanovski, médecin volontaire à la caserne et au Werkhof<sup>25</sup>. Les témoignages relevés dans les archives françaises témoignant eux aussi de la gratitude des soldats et du chef du gouvernement français, Adolphe Thiers, mais pas seulement. Ainsi, à l'occasion des commémorations du 25° anniversaire de l'internement de l'Armée de l'Est, l'Association des dames françaises de la Croix-Rouge — représentée par un homme, M. le D<sup>r</sup> Seure! — témoigne son admiration et sa reconnaissance au peuple suisse et plus particulièrement « aux Dames fribourgeoises qui s'improvisèrent garde-malades et ambulancières en 1871, et dont le dévouement, au-dessus de tout éloge, répondit si bien aux souffrances des soldats français »<sup>26</sup>.

# <sup>25</sup> Bénett 1937, pp. 133-

134.

#### ET LES AUTRES FEMMES?

Les médailles sont certes destinées aux «Dames fribourgeoises», mais on peut légitimement se demander si ces nobles femmes étaient les seules à secourir les soldats français.

#### Les religieuses

Les archives que nous avons consultées font également part du grand engagement des religieuses. Nous avons déjà eu l'occasion de les évoquer

<sup>26 «</sup>Comité de Saint-Germain-en-Laye. Lettre de M. le Dr Seure», Bulletin de l'Association des dames françaises, n°7, 1896, pp. 204-205. La lettre est aussi publiée dans La Liberté du 10 mars 1896, p. 2.

dans le Rapport au Conseil d'État où elles sont louées pour leur efficacité auprès des médecins. Elles étaient entre autres chargées de gérer l'ambulance de la Providence en ville de Fribourg et celle de Châtel-Saint-Denis<sup>27</sup>. À côté de ces religieuses habituées à la vie hospitalière, il faut aussi mentionner les sœurs qui se sont improvisées aides-soignantes comme Henriette Bénett, devenue Mère Saint-Jean, et les Mères Marie Saint-Hilaire et Saint-Rodolphe – deux sœurs patriciennes nées à Fribourg sous les noms de Sylvie et Blanche de Sainte-Colombe. Membres de la société des Mères Réparatrices fuyant les événements survenus en France, elles séjournent près de Matran, auprès de leur tante Catherine d'Odet, quand on fait appel à leur charité pour aider à la caserne d'Hauterive<sup>28</sup>. Dans un ouvrage dédié aux sœurs Sainte-Colombe décédées prématurément en 1879, on peut lire ceci: « On vit les trois Réparatrices, étonnées de se voir infirmières, préparer les remèdes, faire les pansements, assister et veiller les malades comme des religieuses exercées à la vie hospitalière. »29 L'autrice de ce livre – probablement Henriette Bénett (Mère Saint-Jean) – n'hésite pas à souligner que contrairement aux sœurs servant dans un hospice, les «infirmières d'Hauterive» vivent dans une caserne: elles doivent tout organiser, tout prendre en charge et rester jour et nuit aux côtés des blessés et des malades. Cette situation a dû créer des liens forts entre les religieuses, les médecins et les internés. L'autrice poursuit d'ailleurs en disant : « Je me souviens encore de l'embarras d'un grand nombre qui, en parlant de ces dignes infirmières, ne savaient s'il fallait les désigner par leur nom de dames ou leurs noms de religieuses.»30

#### Les bourgeoises et les femmes de condition modeste

Les religieuses ne sont pas les seules à avoir été sollicitées. Toutes les Fribourgeoises, peu importe leur rang social, sont concernées. D'après les sources dont on dispose, beaucoup participent à l'élan de solidarité: femmes issues de la bourgeoisie comme femmes de condition modeste. Ainsi, on peut lire dans *Le Chroniqueur suisse* du 7 février 1871 que les membres de l'équipe théâtrale *La Thalia* ont consacré le montant de leur recette à la confection de chemises. Un appel est alors fait dans le journal à toutes les Fribourgeoises «qui voudront bien se charger à leur tour de la couture» et l'article poursuit de la sorte: «celles de nos aimables combourgeoises qui désireront coopérer à cette bonne œuvre sont invitées à le faire savoir au plus tôt à Madame Moosbrugger-Vicarino, rue de Lausanne». Dans un autre article daté du 9 février 1871, sans doute pour inciter la population à agir

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> AEF, *Rapport au Conseil d'État* (tableau des ambulances).

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Bénett 1937, p. 111.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> S.n. 1885, p. 76.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> S.n. 1885, p. 78.

<sup>31</sup> Bénett 1937, p. 110; *La Liberté*, 4 février 1896, p. 2; ou encore Dondel du Faouëdic 1898, pp. 30-31. de manière solidaire, on précise que «les pauvres de Fribourg ont rivalisé avec les riches». Parmi les nombreux récits relayés par la presse, on retiendra celui d'une pauvre femme de Matran émue par la souffrance d'un soldat à qui elle offre ses souliers. Cette histoire rappelle l'un des dessins d'Auguste Bachelin réalisé à partir d'un original signé par l'artiste fribourgeois Joseph Reichlen. Il s'intitule «Trait d'humanité» et représente une femme de Matran, nus pieds, tendant des chaussures et des linges à un soldat couché sur le bord d'une route. Plusieurs versions de cette histoire vont circuler à Fribourg et en France<sup>31</sup>. Même si elles semblent s'apparenter à des légendes urbaines transmises de génération en génération, elles comportent sans doute une part de vérité, celle de l'engagement de la population fribourgeoise tout entière, les femmes comme les hommes, pour aider les Bourbakis.

Trait d'humanité, dessin d'Auguste Bachelin, L'armée de l'Est en Suisse. Notes et croquis, publié en 1872, p. 35.

#### 1871-2021: HOMMAGES AUX FEMMES

2021 est l'année du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'internement de l'Armée de l'Est en Suisse. Nombre d'articles et de manifestations ont eu lieu et auront



encore lieu en 2022, puisque la situation sanitaire liée à la COVID-19 a obligé de les reporter. 2021, c'est aussi l'anniversaire des 50 ans du droit de vote des femmes en Suisse et à Fribourg. Cela nous a paru être une bonne occasion de rendre également hommage à toutes les femmes fribourgeoises et suisses, jeunes et âgées, patriciennes, bourgeoises, femmes du peuple et religieuses qui ont soigné ou aidé les Français, parfois au détriment de leur vie. Connues ou anonymes, ces femmes font partie de l'histoire de l'internement des Bourbakis. Il est important de ne pas les oublier!

S. D. et B. P.

#### **Bibliographie**

BACHELIN Augustin, L'armée de l'Est en Suisse. Notes et croquis, Lausanne, 1872.

BÉNETT Elisabeth, «Souvenirs de la guerre 1870-1871. Notes inédites sur l'internement des troupes françaises à Fribourg», Nouvelles Étrennes fribourgeoises, 70, 1937.

Bosshart-Pfluger Catherine, Castellani Zahir Elisabeth et Praz Anne-Françoise, «Entre émancipation et instrumentalisation. L'engagement religieux des Fribourgeoises de 1848 à 1900», in FemmesTour (éd.), *Pognon, Piété, Patience. Les femmes suisses et la naissance de l'État fédéral*, Genève, 1998, pp. 88-100.

Dondel du Faouëdic Noémi, Voyages loin de ma chambre, t. 1, Paris, 1898.

Guisan Thibaud, «Fribourg au temps des Bourbakis», *La Liberté*, 29 janvier 2021.

HENSELER Antonin, «Un souvenir de l'Internement de 1871», Bulletin de la Société suisse de Numismatique, vol. 1, 1882.

Käppeli Anne-Marie, «Savon, chaussettes et chocolat. Bienfaisance des femmes aristocrates et bourgeoises au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle», in *Pro Fribourg*, 110, 1996, pp. 47-58.

LAVANCHY Charles, «La Suisse dans son rôle humanitaire pendant les trois dernières guerres», *Schweizer Münzblätter*, 121, février 1981, pp. 14-19.

Martin Jean-Louis, Médailles suisses, vol. 2, Lausanne, 1986.

Mory Sébastien, Les Fribourgeois et l'internement des soldats de l'Armée de l'Est en 1871, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Fribourg, 2011.

S.n., Sylvie et Blanche de Sainte-Colombe. Religieuses de la Société de Marie Réparatrice, Toulouse, 1885.

STEINAUER Jean, «Adieu les Bourbakis», Annales fribourgeoises, 68, 2006, pp. 73-88.

TISSOT-ROBBE Gérard et Joseph Paul-André, Les Bourbakis. Une page d'histoire franco-suisse, Bière, 2021.

TORNARE Alain-Jacques, «L'accueil des Bourbakis à Fribourg», Passé simple. Mensuel romand d'Histoire et d'Archéologie, 61, janvier 2021.